

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 487

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

487

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
DP 487 8 février 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

La diplomatie et la coopération

Réticences de Kurt Furgler, toujours à l'affût de ce Département politique tant convoité, attaques frontales des Républicains et du conseiller national Walter Hofer, démocrate du centre: la presse suisse-romande s'est surtout fait l'écho des oppositions de droite au péripète africain de Pierre Aubert. Et l'establishment s'est immédiatement porté au secours du conseiller fédéral en invoquant d'une seule voix l'importance, pour notre économie, des contacts noués et des liens ainsi reserrés.

C'est justement sur ce dernier point que des voix critiques ont été entendues en Suisse alémanique. Et là, le débat prend une tout autre consistance. Voyons cela de plus près!

En toile de fond, l'évolution globale de notre politique étrangère et d'une de ses composantes essentielles, la répartition des tâches entre le Département politique fédéral et la Division du commerce, dépendant, elle, du Département de l'économie publique.

Mettons les points sur les "i". Pendant des années, voire des décennies, c'est la Division du commerce qui contrôlait sans partage les éléments décisifs de notre "politique", c'est-à-dire les négociations économiques; le Département politique lui, pendant ce temps, se contentait, ou à peu de chose près, d'inaugurer les chrysanthèmes.

Les tenants et aboutissants d'un tel état de fait se sont révélés de manière caricaturale lors de la désignation de l'ancien conseiller fédéral Schaffner, vice-président de Sandoz, comme délégué gouvernemental (c'est en tout cas le rôle qu'il tenait, toutes les protestations indignées de Berne n'y changeront rien) auprès du groupe de travail des Nations Unies chargé d'étudier l'action des multinationales.

Ces dernières années pourtant, les responsables du Département politique fédéral travaillèrent ferme pour reprendre la barre en mains, pour retrouver la maîtrise, au moins

partielle, d'un domaine qui était le leur. Et de fait, à la fin du règne de Pierre Graber, un équilibre tout de tensions diverses s'était instauré entre les deux pôles en question.

Lors de la conférence Nord-Sud, dans les débats de la CNUCED, la Suisse adopta des positions qui tranchaient sur celles des Etats-Unis et de leurs alliés, préoccupés avant tout par les intérêts des économies occidentales.

Aujourd'hui, il faut bien constater un nouveau renversement de tendances, sous le signe aussi d'une conjoncture économique de plus en plus préoccupante: pour tout dire, c'est le reflux, et la Division du commerce — avec elle les voix dominantes du monde économique — réoccupe le terrain qu'elle avait dû abandonner. Comment interpréter, dans cette perspective, le voyage africain?

Si on fait la part des inévitables obligations formelles, des obligations économiques — dont même Jean Vincent, dans "La Voix ouvrière", ne s'étonne pas — il faut loyalement admettre qu'on n'avait jamais vu, ou rarement, un ministre des Affaires étrangères, ni surtout un conseiller fédéral, consacrer tant d'heures à rencontrer des coopérants, à montrer, face à des gouvernements souvent sceptiques, l'importance attachée à leur travail.

Sans aucun doute, l'intérêt porté un jour sur le creusement d'un puits, un autre jour sur une opération de reboisement, ou sur un effort de développement communautaire, est un signe qui ne trompe pas: le chef du Département politique semble décidé à jouer la carte de la coopération dans ses aspects les plus efficaces, la coopération qui lie la participation de certains de nos concitoyens et la participation des populations intéressées.

Des projets nouveaux devraient être engagés; et, avec la relève qui s'annonce parmi les responsables de la Coopération, des développements importants et intéressants sont désormais possibles.

Comme si la Coopération technique est ses réussites allaient compenser les échecs subis ailleurs. Le monde à l'envers!